

59 - Marchés annuels - Autorisation de signature

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Chaque année, pour assurer la bonne marche de ses services et assurer ses missions, la Ville de Besançon procède à des consultations de fournisseurs et d'entreprises.

Service	Intitulé	Montant HT
VOIRIE	Location, pose et dépose de motifs lumineux pour les illuminations de fin d'année Marché à bons de commande Durée du marché : 4 ans (2011, 2012, 2013 et 2014)	Minimum : 800 000 € HT Maximum : 1 600 000 € HT

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer et à signer ce marché.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 10 mai 2011.